

En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à votre section académique

SNUEP-FSU Lille

209 rue Nationale 59000 LILLE

Courriel : lille.snuep@gmail.com ; Site : www.lille.snuep.fr



MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin: cela facilite le travail des militant.es.

Ancien-ne adhérent-e Oui N° : Non
M. Mme Date de naissance : / /
NOM :
Nom de naissance :
Prénom :
Adresse complète :
.....
.....
Tél. fixe : Portable :
E-mail :

Discipline précise :
Code (si connu) :
AFFECTATION :
LP SEP SEGPA EREA
Nom de l'établissement :
RNE (facultatif) :
Ville :

Autorisation CNIL : Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions.

Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquable dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

Date : / /

Signature :

En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.

ACADÉMIE (au 01/09/2021) :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Stagiaire PLP CPE

Échelon au 01/09/21 :

Journal FSU (« POUR ») : Numérique Papier

**Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un
crédit d'impôts égal à 66 % de votre cotisation. ***

*sauf déclaration aux frais réels où 100 % de la cotisation est
comptabilisée dans les frais professionnels.

COTISATION STAGIAIRES

99 €

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

Montant 99 €

Mode de paiement : Prélèvement en 3x ou 6x

Paiement en ligne en 1x ou 3x sur le site

Chèque-s : 1x 2x 3x

Dès que l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.

Rappelez-vous :

Stagiaire Avec le crédit d'impôt de 66 %,
une cotisation annuelle de 99 euros
revient au final à 33 euros,
soit 2,75 euros par mois.

99 € = 33 €

La différence (les 66 €) viendra en déduction de votre impôt !

POUR 2,75 € PAR MOIS VOUS VOUS SYNDIQUEZ

**ET ÊTRE SYNDIQUÉ-E PERMET
D'OBTENIR DES CONSEILS,
NOTAMMENT POUR LES MUTATIONS INTER & INTRA**

ATTENTION : le fait d'être nommé-e sur l'académie de Lille ne vous garantit pas d'avoir un poste en tant que titulaire sur cette académie l'an prochain !

Toutefois mettez toutes les chances de votre côté : ayez les bonnes informations lors de la phase de saisie de vos différents vœux.

Ne vous fiez pas aux bruits de couloir qui trainent à l'INSPÉ et aux conseils, parfois mal avisés, de votre entourage professionnel...

Notre métier, leur avenir